



Infrastructures de transport : important nœud autoroutier

A 40 km au Sud de Dijon et à 160 km au Nord de Lyon, l'aire urbaine de Beaune abrite un nœud autoroutier (autoroute A6 vers Paris-Lyon, A31 vers Dijon, Nancy, Metz, A36 vers Besançon-Mulhouse).

Elle est aussi située sur une grande ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille desservie par le TGV : Beaune est ainsi à 1 h 15 de Lyon, 2 h de Paris et 3 h 35 de Marseille.

Elle est proche de deux plate-formes de transport combiné. Au Nord, le terminal fer-route de Dijon-Bourgogne, d'une capacité de traitement à terme de 50 000 conteneurs ou caisses mobiles par an, est relié directement à un nouveau diffuseur sur l'auto-

route A311. A l'Est, la plate-forme multimodale (fer-route-voie d'eau) de Pagny est la porte d'entrée du trafic marchandises vers la Méditerranée (Port de Fos-sur-Mer). L'aire urbaine est équipée d'un aéroport de plaisance (Beaune-Challanges).

20 à 27 mn de Dijon

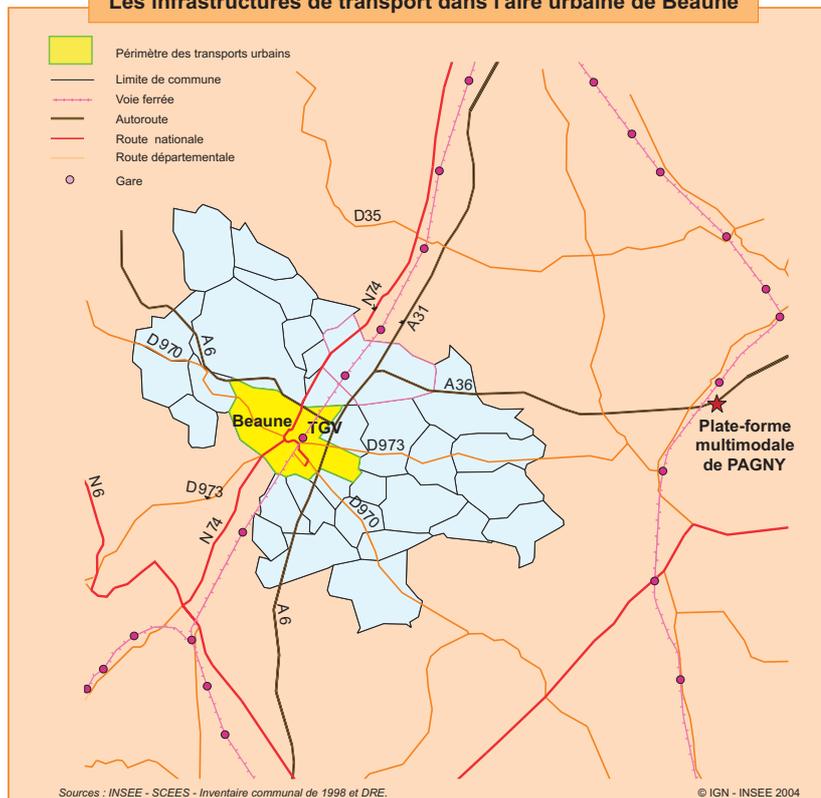
La gare de Beaune bénéficie d'une bonne desserte par les trains TER (30 trains par jour pour Dijon) et les trains "grande ligne" (17 trains par jour pour Paris, 17 trains par jour pour Lyon). Les temps de parcours en train pour Dijon (20 à 27 minutes) sont compétitifs par rapport à la voiture.

La commune de Beaune est desservie par les transports collectifs urbains (régie directe) dont le périmètre est limité à la commune de Beaune.

Quatorze communes de l'aire urbaine sur 32 sont desservies par les cars départementaux soit 28 100 habitants, 79 % de la population de l'aire urbaine. Quatre lignes interurbaines parcourent l'aire urbaine à destination de Dijon, Chalons, Seurre, Noy, Autun et Saulieu.

Le réseau de transport a été restructuré courant 2002 et permet aux habitants d'emprunter successivement les bus et les trains, la gare SNCF étant devenue le point de correspondance "nœud" du réseau de bus.

Les infrastructures de transport dans l'aire urbaine de Beaune



Sources : INSEE - SCEES - Inventaire communal de 1998 et DRE.

© IGN - INSEE 2004

Concentration des équipements à Beaune

La commune de Beaune concentre l'essentiel des équipements recensés en 1998 dans l'ensemble de l'aire urbaine. Elle est la seule commune à disposer d'un hôpital, d'un laboratoire d'analyses médicales ou d'une salle de cinéma. Les équipements dits intermédiaires⁽¹⁾ comme les hypermarchés, les supermarchés, les banques sont aussi localisés à Beaune. Quelques communes bénéficient cependant de la présence de spécialistes de la santé (masseur-kinésithérapeute, dentiste, vétérinaire, ambulance) comme Ladoix-Serrigny ou Vignoles.

Les services de proximité⁽²⁾ c'est-à-dire La Poste, le coiffeur, le médecin ou la distribution de carburant sont également peu répartis sur le territoire. Les plus fréquents sont les services offerts par les plâtriers-peintres et les électriciens présents dans environ un tiers des communes. Au total, cinq communes seulement, sur les 32 que compte l'aire urbaine, bénéficient d'au moins

cinq équipements de proximité parmi les dix observés. Parmi elles figurent les communes les plus peuplées, à savoir Ladoix-Serrigny et Savigny-les-Beaune.

Quatre communes dépourvues d'équipements de base

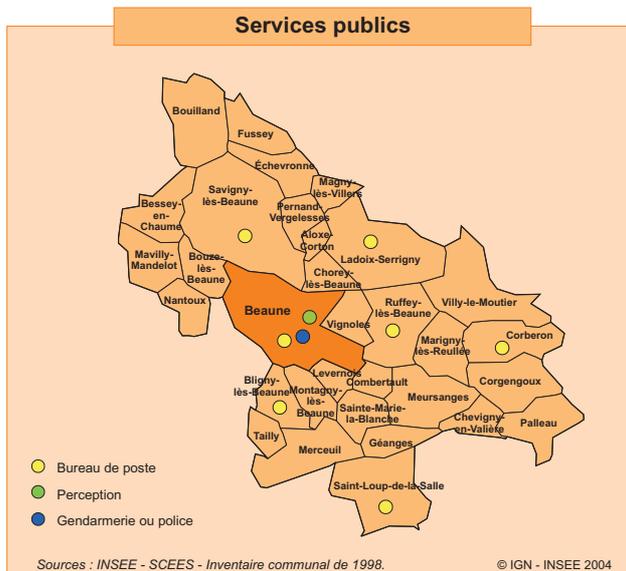
Les services de base⁽³⁾ sont également loin d'équiper toutes les communes puisque quatre en sont totalement dépourvues et 13 comptent moins de trois des six services de base observés, les plus fréquents étant les métiers du bâtiment (maçon ou menuisier, plombier) et les garages.

Entre 1988 et 1998, plusieurs communes ont bénéficié de l'installation de professionnels du bâtiment comme les électriciens, les plâtriers-peintres ou les menuisiers-plombiers. Plusieurs créations de garages sont également effectives.

De par ses équipements, la commune de Beaune anime un

bassin de vie dont les frontières déborde celle de l'aire urbaine puisqu'elle comprend les communes "multipolarisées" situées le long de la RN74 ou dans la vallée de l'Ouche et dont une partie des actifs s'oriente vers l'aire urbaine de Dijon et l'autre partie vers Beaune.

Au 1^{er} janvier 2004, la **coopération intercommunale** concerne seulement deux communes de l'aire urbaine de Beaune. Celle de Bessey-en-Chaume, au Nord-Ouest, fait partie de la communauté de communes du canton de Bligny-sur-Ouche et celle de Palleau, au sud-est, de la communauté de communes des Trois Rivières. Cette dernière commune, située dans le département de Saône-et-Loire, est la seule de l'aire urbaine à ne pas faire partie du bassin de vie de Beaune, ses habitants allant chercher les services dont ils ont besoin dans le bassin de vie animé vers Verdun-sur-le-Doubs et ensuite Chalon-sur-Saône.



(1) La gamme intermédiaire comprend :
 - des commerces (hypermarché ou supermarché, librairie, droguerie, magasins d'électroménager, de vêtement, de meubles et de chaussures),
 - des services financiers (banque ou caisse d'épargne, étude de notaire),
 - des services locaux de l'Etat (commissariat ou gendarmerie, perception, collège privé ou public),
 - certaines professions de santé (dentiste, masseur-kinésithérapeute, vétérinaire, ambulancier).

(2) La gamme de proximité comprend : poste, coiffeur, carburant, plâtrier, électricien, médecin, infirmier, pharmacie, boulangerie, boucherie.

(3) La gamme de base comprend : tabac, garage, maçon, alimentation, plombier-menuisier, école.

Trois aires formant un ruban devenu continu

En 1968 les aires urbaines de la Bourgogne couvrent 5 % du territoire et concentrent 39 % de la population régionale. Trente ans plus tard 1/3 du territoire est à dominante urbaine et les 2/3 de la population y résident.

L'aire de Beaune n'a pas échappé à ce mouvement d'extension qui résulte à la fois de la concentration de la population et des emplois dans les villes ainsi que de l'intensification des déplacements domicile-travail.

Entre deux aires en expansion

Localisée entre deux aires en forte expansion, celle de Dijon et celle de Chalon-sur-Saône, Beaune forme avec elles, en 1999, un ruban continu d'espace à dominante urbaine. Les aires sont reliées entre elles par quelques communes multipolarisées, attirées simultanément par les deux aires.

Si la plupart des déplacements domicile-travail se font à l'intérieur des aires urbaines, des flux d'échanges existent également d'une aire à l'autre. De par sa position géographique, à la fois proche de deux grandes aires urbaines et bénéficiant aussi d'une importante infrastructure de transport, l'aire urbaine de Beaune est relativement ouverte sur l'extérieur :

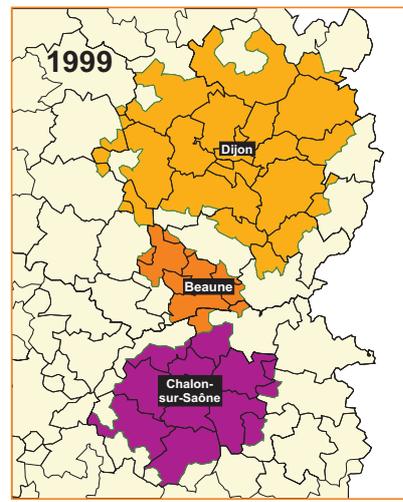
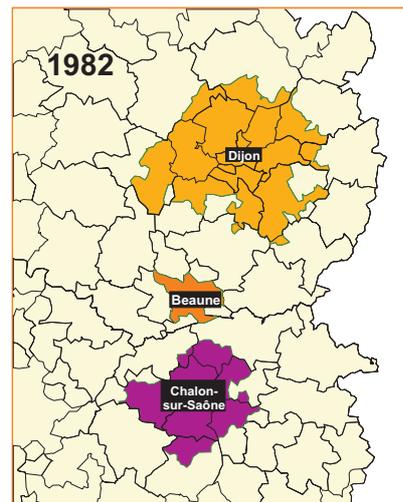
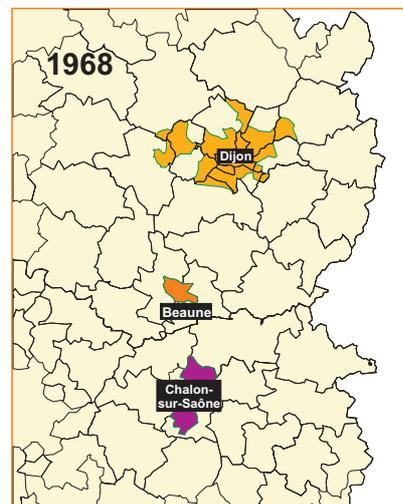
plus de 20 % des actifs qui résident dans l'aire urbaine de Beaune travaillent en dehors de l'aire soient 3 200 actifs. Parmi eux, plus de 900 se dirigent dans l'aire urbaine de Dijon et 370 dans celle de Chalon-sur-Saône.

Inversement, l'aire de Beaune accueille 4 500 actifs dont une part non négligeable vient de l'aire de Dijon (940) ou de celle de Chalon-sur-Saône (450).

Des flux d'échange qui s'intensifient

En 10 ans, les échanges entre aires se sont intensifiés : comparés à 1990, les flux entre l'aire de Beaune et ses voisines ont été presque multipliés par deux. Cette croissance s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'actifs résidant dans ces aires (+ 35 % à Beaune, + 21 % à Chalon-sur-Saône, + 16 % à Dijon), du fait de leur développement économique mais aussi de leur extension territoriale.

Les aires urbaines de Beaune, Dijon et Chalon-sur-Saône



Source : INSEE - Recensements de la population. © IGN - INSEE 2004

Les échanges d'actifs entre l'aire de Beaune et les aires proches

| et travaillant à : | Nombre d'actifs résidant dans l'aire de Beaune | | et résidant à : | Nombre d'actifs travaillant dans l'aire de Beaune | |
|--------------------|--|-------------|------------------|---|-------------|
| | 1999 | rappel 1990 | | 1999 | rappel 1990 |
| Dijon | 937 | 529 | Dijon | 943 | 540 |
| Chalon-sur-Saône | 368 | 186 | Chalon-sur-Saône | 446 | 217 |

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Note de lecture : sont colorées les communes des aires urbaines.

Produit fiscal élevé

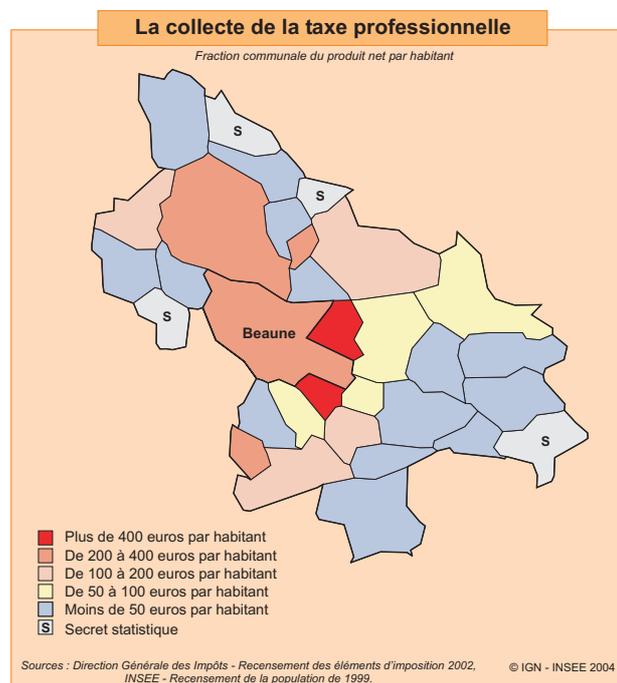
Le produit fiscal voté au profit des communes, de leurs regroupements, du département et de la région indique ce que ces collectivités perçoivent comme ressources fiscales, l'État prenant en charge les dégrèvements qu'il accorde aux contribuables. Il est fondé sur une évaluation du potentiel fiscal et donc de la richesse de l'économie locale.

L'aire urbaine de Beaune dispose d'un produit fiscal local de près de 30 millions d'euros en 2002. Avec près de 840 € par habitant, l'aire de Beaune se situe parmi les aires bourguignonnes disposant d'un produit fiscal plutôt élevé.

La taxe professionnelle représente 44 % de ce produit fiscal, la taxe foncière sur les propriétés bâties, 34 %, la taxe d'habitation, 20 %, le reste étant apporté par la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Une part du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Pour l'aire de Beaune, cette part atteint 60 %. Le produit qui en résulte s'élève à un peu plus de 500 € par habitant et 41 % de ce produit provient de la taxe professionnelle.

La part de ce produit dépendant de la taxe professionnelle est assez bien répartie entre les communes : cette localisation reflète celle des entreprises, en premier lieu liées à la vinification et aux activités induites.



Le produit fiscal* voté par les collectivités locales

* au profit du département, de la région, des communes et de leurs regroupements

| Euros/habitant | Taxe d'habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti | Taxe professionnelle | Total |
|------------------------------|-------------------|--------------|------------------|----------------------|--------------|
| Aire urbaine | 163,2 | 288,0 | 20,0 | 367,4 | 838,6 |
| <i>dont</i> | | | | | |
| Beaune | 193,6 | 356,1 | 10,0 | 374,7 | 934,5 |
| Couronne | 114,1 | 178,3 | 36,1 | 355,5 | 684,0 |
| <i>dont</i> | | | | | |
| Commune | 103,6 | 171,5 | 19,4 | 208,1 | 502,6 |
| Organisme à fiscalité propre | 0,0 | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,2 |
| Ensemble | 103,6 | 171,6 | 19,4 | 208,1 | 502,8 |

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensement des éléments d'imposition 2002, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : le produit fiscal voté par les collectivités locales correspond à ce qu'elles reçoivent effectivement. Ce n'est pas ce que versent les contribuables, l'État accordant des dégrèvements qu'il prend intégralement en charge. Une partie du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Le reste l'est au profit du département et de la région.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **L'emprise croissante des aires urbaines en Bourgogne** - INSEE Bourgogne Dimensions n°104 - octobre 2003.
- **Zoom sur 8 aires urbaines de Bourgogne** - INSEE Bourgogne Dimensions n°99 - janvier 2003.
- **8 aires urbaines en Bourgogne : une approche du phénomène urbain** - INSEE Bourgogne Dimensions Dossier n°33 - décembre 2002.
- **Loin des grands pôles urbains, 112 communes offrent services et équipements** - INSEE Bourgogne Dimensions n°65 - septembre 1999.

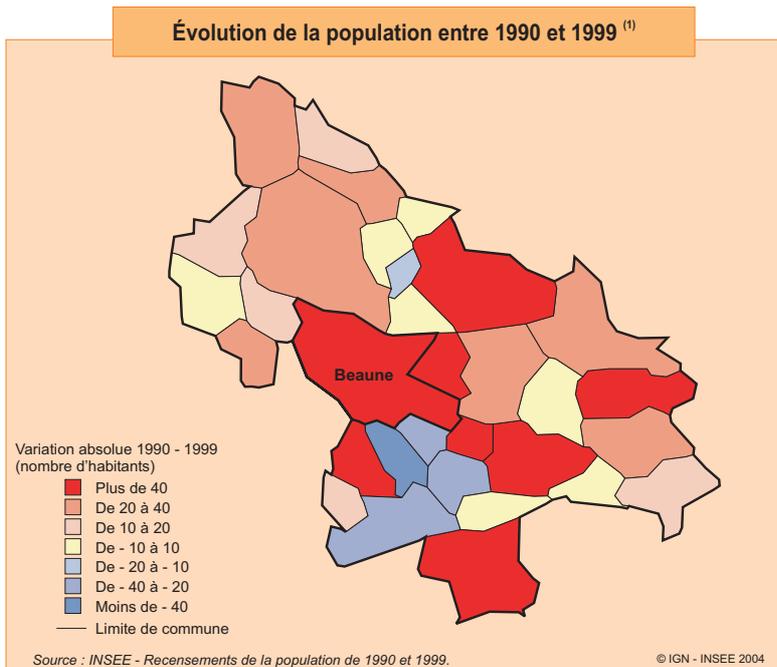


Croissance soutenue de la population

L'aire urbaine de Beaune compte 35 500 habitants en 1999, qui représentent 7 % de la population de Côte-d'Or (là où l'aire de Dijon abrite les deux tiers de la population du département). C'est la neuvième aire urbaine de Bourgogne par l'importance de sa population. Entre 1990 et 1999, l'aire de Beaune a gagné 1 300 habitants, soit une hausse de 0,4 % de sa population par an.

Excédent naturel

Cette hausse résulte avant tout de l'excédent naturel, la balance entre les arrivées et les départs de l'aire de Beaune étant quasi nulle. La croissance de la population de l'aire s'est ralentie depuis le début des années 90.

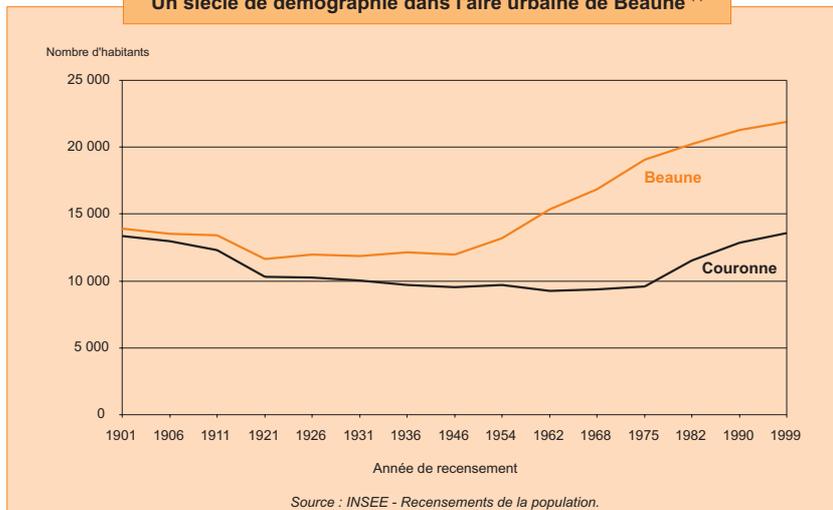


Au cours du XX^e siècle, la population de l'aire urbaine de Beaune (zonage 1999) a augmenté de 30 %. En réalité, cette

croissance résulte du dynamisme important de la ville-centre alors que les communes de la couronne comptent ensemble en 1999 autant d'habitants qu'en 1901. Les deux composantes de l'aire de Beaune étaient d'importance démographique comparable au début du siècle dernier : Beaune comptait 13 900 habitants en 1901 et la couronne en comptait 13 400. Un siècle plus tard, Beaune, avec 21 900 habitants représente 62 % de la population de l'aire.

La forte croissance de la ville-centre a démarré dès la Libération, s'est accélérée à partir du milieu des années 1950 puis, tout en restant soutenue, s'est modérée à partir du milieu des années 1970. La ville-centre gagne des habitants depuis 1975 du fait d'un fort excédent des naissances sur les décès tandis qu'à l'instar de la plupart des villes-centres concernées

Un siècle de démographie dans l'aire urbaine de Beaune⁽¹⁾



⁽¹⁾ L'évolution de la population de l'aire est analysée à zonage constant c'est-à-dire dans les communes composant l'aire en 1999.

par les mouvements de périurbanisation, elle enregistre un léger excédent des départs sur les arrivées.

Sur un siècle, la population de la couronne périurbaine est restée stable de 13 400 à 13 600 habitants. En réalité, cette stabilité globale cache deux mouvements contraires : une baisse continue dans la première moitié du siècle dernier et une croissance soutenue à partir de 1975. La couronne périurbaine gagne alors davantage d'habitants que la ville-centre l'essentiel de cette croissance démographique étant assuré jusqu'en 1990 par l'excès des arrivées sur les départs. Sur la dernière décennie (1990-1999), l'excédent migratoire est bien moins important et de ce fait, l'excédent naturel devient la composante première de l'accroissement démographique de la couronne.

Une population relativement jeune

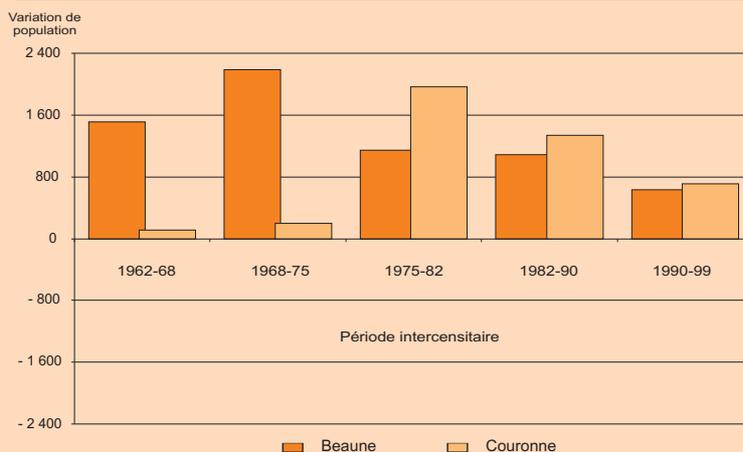
L'aire urbaine de Beaune a une population relativement jeune. La moitié de la population a moins de 34 ans, contre 38 dans l'ensemble des aires. La part des jeunes adultes, âgés de 20 à 29 ans, se situe dans la moyenne des aires urbaines : 13,5 %. Cependant, c'est beaucoup moins que Dijon (17 %).

La population est plus jeune dans la ville-centre que dans la couronne : la moitié de la population y est âgée de moins de 32 ans, contre 36 ans dans la couronne.

Les jeunes adultes mais aussi les plus de 70 ans, résident davantage dans la ville-centre.

Les familles, c'est-à-dire les jeunes enfants et les 30-60 ans sont plus nombreux en couronne.

Évolution de la population dans l'aire urbaine depuis 1962 ⁽¹⁾



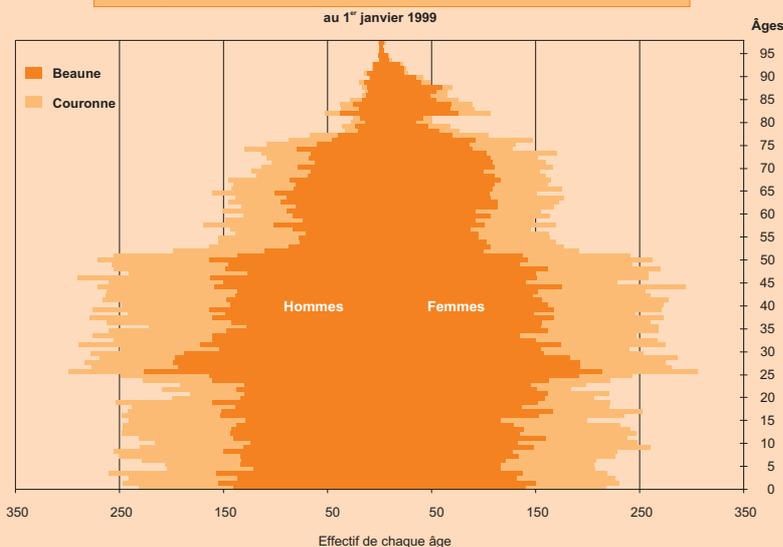
Source : INSEE - Recensements de la population de 1962 à 1999.

Évolutions naturelle et migratoire entre 1990 et 1999 ⁽¹⁾

| | Population en 1999 | Soldes entre 1990 et 1999 | | |
|--------------|--------------------|---------------------------|---------|---------------------|
| | | Global | Naturel | Migratoire apparent |
| Aire urbaine | 35 521 | + 1 347 | + 1 335 | + 12 |
| <i>Dont</i> | | | | |
| Beaune | 21 923 | + 634 | + 926 | - 292 |
| Couronne | 13 598 | + 713 | + 409 | + 304 |

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Pyramide des âges de l'aire urbaine de Beaune



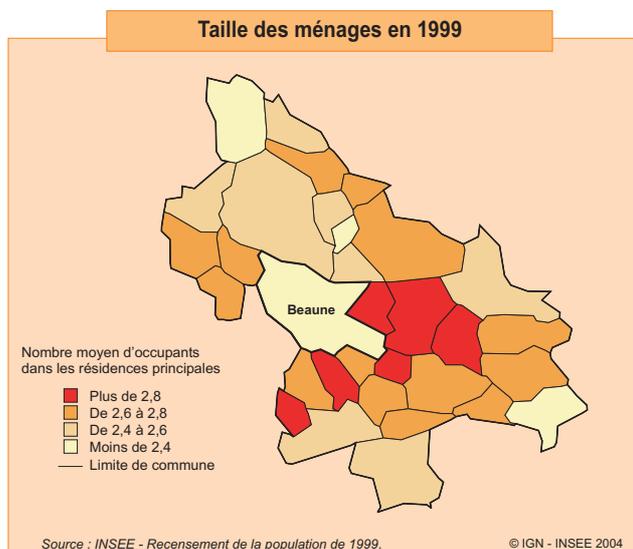
Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Forte croissance du nombre de logements

L'aire urbaine de Beaune compte environ 16 100 logements en 1999, soit 12 % de plus qu'en 1990. Cette évolution apparaît, après celle de Dijon, comme la plus importante constatée parmi les 10 principales aires de Bourgogne. Cette forte croissance du parc de logement accompagne une augmentation de population de près de 4 % sur la même période. Les résidences principales, qui représentent près de 90 % des logements, connaissent l'évolution la plus forte avec 12 % d'augmentation tandis que le nombre de logements vacants progresse de 10 %. Par ailleurs le nombre de résidences secondaires et occasionnelles augmente de 3 %.

Beaucoup de maisons individuelles

Près des deux tiers des logements de l'aire urbaine se situent à Beaune. Entre 1990 et 1999, le nombre de logements a nettement progressé dans la ville centre (14 %). Toutes les catégories d'habitations sont concer-



nées : les résidences principales (+ 12 %), les résidences secondaires ou occasionnelles (+ 22 %) et les logements vacants (+ 37 %).

Dans la couronne, le nombre de résidences principales a augmenté de 12 %. Parallèlement, le nombre des résidences secondaires et celui des logements vacants y ont chuté respectivement de 9 % et 23 % sur la même période. Le parc des logements s'est développé dans toutes les communes composant la cou-

ronne périurbaine (excepté quatre d'entre elles qui comptent quelques logements de moins) dans des proportions parfois importantes comme à Vignoles ou Combertault.

Les maisons individuelles constituent la quasi-totalité du parc des résidences principales des communes de la couronne et 42 % du parc de la ville-centre. Parallèlement, la proportion de propriétaires est davantage élevée en couronne (81 %) que dans la ville de Beaune (42 %).

Le parc des logements en 1990 et 1999

| | Ensemble des logements | | Résidences principales | | Résidences secondaires et occasionnelles | | Logements vacants | |
|---------------------|------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|--|---------------------|-------------------|---------------------|
| | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) |
| Aire urbaine | 16 092 | + 12 | 14 364 | + 12 | 787 | + 3 | 941 | + 10 |
| <i>Dont</i> | | | | | | | | |
| Beaune | 10 359 | + 14 | 9 370 | + 12 | 350 | + 22 | 639 | + 37 |
| Couronne | 5 733 | + 7 | 4 994 | + 12 | 437 | - 9 | 302 | - 23 |

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Glossaire : le logement est défini selon son utilisation : c'est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

On distingue quatre catégories de logement :

- résidence principale : logement où la personne réside la plus grande partie de l'année.
- logement occasionnel : logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles.
- résidence secondaire : logement utilisé pour les loisirs ou les vacances.
- logement vacant : logement sans occupant.

Moins de personnes par logement

Ici comme sur l'ensemble du territoire, le nombre moyen d'occupants par logement diminue, conséquence à la fois de l'augmentation de personnes vivant seules et de la baisse du nombre de familles nombreuses. Sur l'aire de Beaune, 2,2 personnes en moyenne occupent un logement contre 2,4 en 1990.

La taille des ménages est plus importante en couronne, les familles y étant davantage présentes que dans la ville centre. En particulier, elle dépasse les 2,8 personnes par logement dans plusieurs communes situées à l'est et au sud de Beaune.

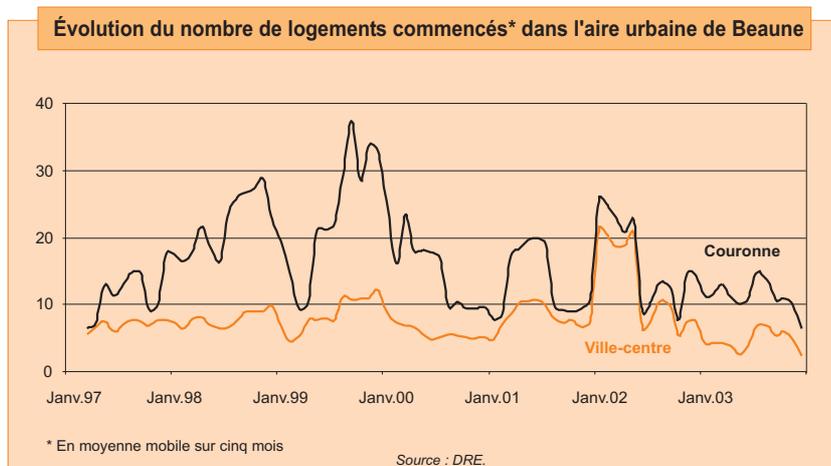
Une cinquantaine de logements commencés chaque trimestre

Le nombre de constructions neuves de logements dans l'aire urbaine de Beaune atteint en 2003 une moyenne trimestrielle de moins de cinquante logements commencés dont un tiers dans la ville centre et deux tiers dans la couronne.

Les mises en chantier réalisées dans la couronne de l'aire urbaine concernent essentiellement des logements destinés à l'occupation personnelle, très peu de logements issus de la promotion immobilière (moins de 5 % de l'ensemble) et aucune construction de logements de type HLM. La construction de logements collectifs a lieu exclusivement dans la ville-centre.

Période favorable de 1997 à 1999

De 1997 à fin 1999, les mises en chantier progressent et passent de 40 logements en moyenne trimestrielle à plus de 130, conséquence de la promotion immobilière et de la mise en place des dispositifs fiscaux favorables à la construction de logements de rapport. A la fin de ces dispositifs, la décrue est nette en 2000. Depuis 2001, la promotion immobilière n'est plus qu'épisodique. Le nombre de mises en chantier est fonction des logements individuels destinés à l'occupation personnelle et s'est



Les logements HLM au 31/12/2001

| | Répartition des logements HLM (%) | Part des logements HLM parmi les résidences principales (%) |
|--------------|-----------------------------------|---|
| Aire urbaine | 100 | 17,0 |
| Dont | | |
| Beaune | 97 | 25,6 |
| Couronne | 3 | 0,8 |

Sources : DRE et INSEE - Recensement de la population de 1999.

stabilisé à une cinquantaine de logements mis en chantier chaque trimestre.

La presque totalité des logements sociaux sont situés sur la commune de Beaune où ils représentent près de 26 % du parc immobilier et concentrent 28 % de la

population. Les logements HLM de la ville de Beaune sont tous situés dans des immeubles collectifs. L'âge de ce parc est de l'ordre de 30 ans, ce qui est nettement moins élevé que l'âge moyen de l'ensemble des résidences principales qui s'élève à plus de 45 ans.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Démographie en 2002 : moins de naissances et de décès en 2002** - INSEE Bourgogne Dimensions Dossier n°35 - juin 2003.
- **Projections de population et de population active à l'horizon 2015** - INSEE Bourgogne Dimensions - Résultats statistiques n°46 - décembre 2003.
- **La population de la Côte-d'Or de 1990 à 1999 : le département attire les jeunes mais ne les garde pas durablement** - INSEE Bourgogne Dimensions n°75 - novembre 2000.
- **Bâtiment en 2002 : la construction neuve stable en 2002** - INSEE Bourgogne Dimensions Dossier n°35 - juin 2003.
- **Exploitation complémentaire du recensement de 1999 : des ménages plus nombreux mais plus petits** - INSEE Bourgogne Dimensions n°87 - novembre 2001.



Une forte activité de commerce de gros

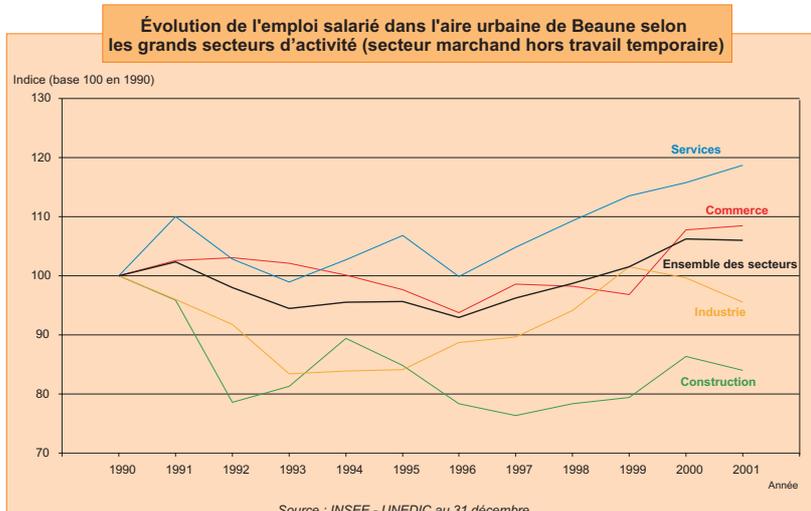
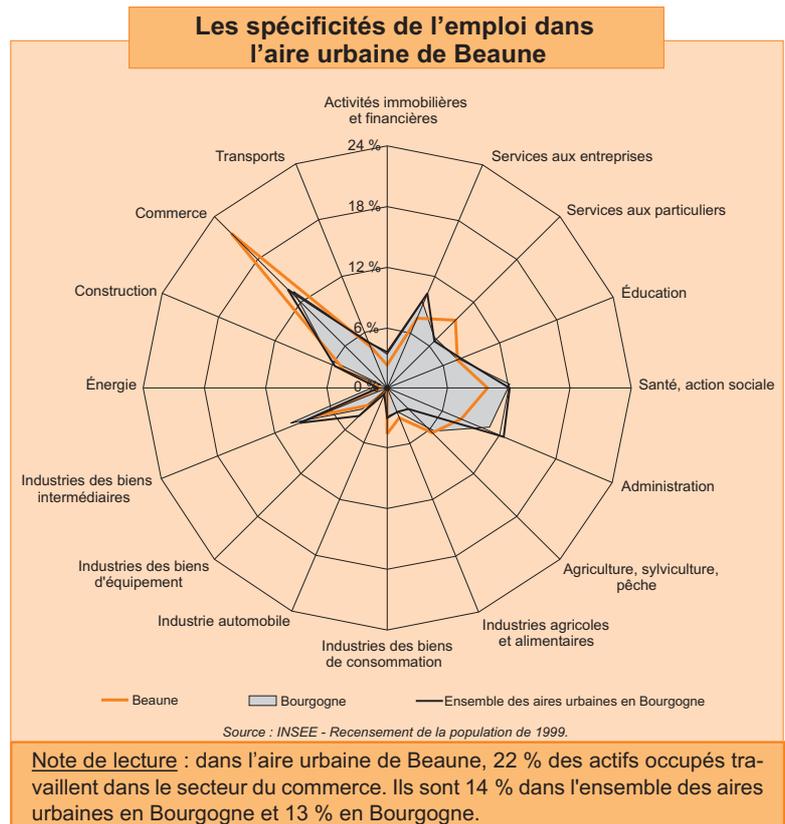
L'aire urbaine de Beaune regroupe plus de 16 600 emplois en 1999 soit 2,7 % de l'emploi total bourguignon. Elle devance légèrement les aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot (15 000 emplois chacune). Plus de 86 % de ces emplois sont salariés. Début 2002, l'aire urbaine compte 3 300 établissements dont près des deux tiers relèvent du secteur marchand hors agriculture et activités financières (champ ICS⁽¹⁾).

L'activité économique de l'aire urbaine est relativement concentrée sur la ville de Beaune où sont localisés 73 % des emplois pour seulement 62 % des habitants. Tous secteurs confondus, six établissements sur dix sont implantés dans la ville centre. Cette proportion augmente à 72 % pour les établissements du champ ICS.

En nombre d'emplois, Savigny-lès-Beaune est la commune la plus importante de la couronne périurbaine devant

Ladoix-Serrigny et Vignoles. L'activité économique de la couronne

périurbaine est principalement viticole mais on y dénombre aussi des établissements du secteur marchand non agricole.



Des établissements de taille moyenne

Au 1^{er} janvier 2002, les établissements⁽¹⁾ de l'aire urbaine sont plutôt de taille moyenne : aucun ne dépasse les 300 sala-

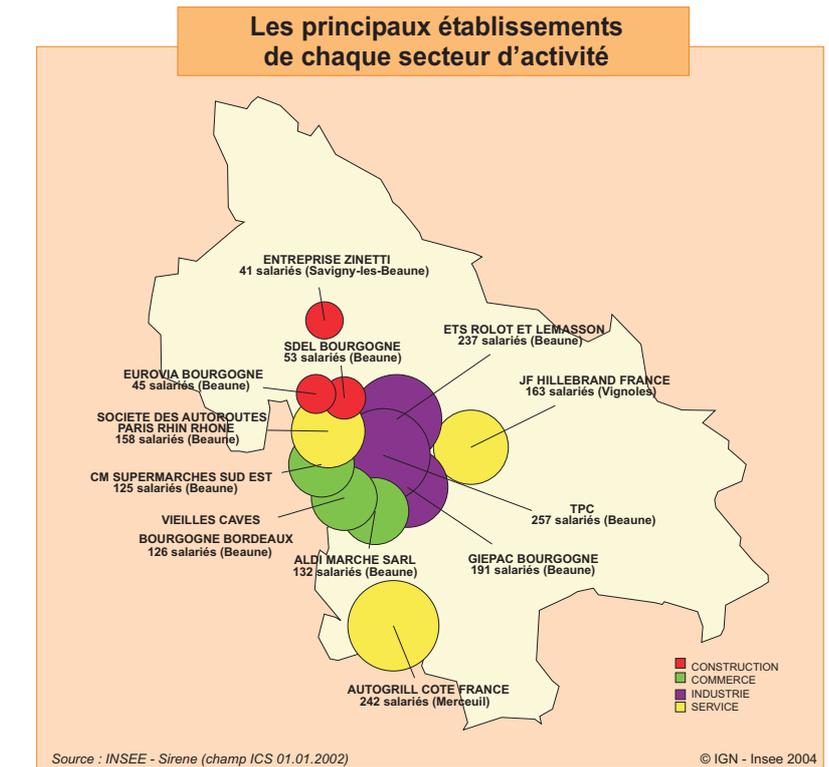
(1) Champ ICS : secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services à l'exclusion de l'agriculture et des activités financières.

riés, une quinzaine en comprenant entre 100 et 300 et ce dans pratiquement tous les grands secteurs d'activité. Trois établissements seulement ont plus de 200 salariés : il s'agit de TPC, fabricant de composants électroniques actifs, de l'établissements de bijouterie Rolot et Lemasson et de l'hôtel-restaurant Autogrill sur l'aire d'autoroute de Beaune Tilly-Merceuil. Deux d'entre eux (TPC et Rolot et Lemasson) connaissent actuellement des difficultés, à l'inverse Autogrill est en expansion.

Commerce de gros très présent

Le commerce est très présent sur l'aire urbaine de Beaune. En 1999, il représente, avec 3 600 emplois, près de 22 % de l'emploi total contre 14 % dans l'ensemble des aires urbaines de Bourgogne. Beaune est plus particulièrement spécialisée dans le commerce de gros et notamment dans la revente de boissons. Par ailleurs, l'activité de brocante est aussi une de ses particularités avec une centaine d'établissements répertoriés.

Le secteur des services est moins développé dans l'aire urbaine de Beaune que dans l'ensemble des aires urbaines de la région : 49 % de l'emploi



contre 57 %. Le déficit d'emploi est principalement observé dans les secteurs de l'administration, de la santé et de l'action sociale et des services aux entreprises. La part de l'emploi dans chacun de ces secteurs est inférieure à 10 % alors qu'elle les dépasse dans l'ensemble des aires urbaines de la région. La proximité avec Dijon, capitale régionale, explique certainement cette moindre présence de ces services.

Une activité touristique importante

A l'inverse, l'emploi dans les services aux particuliers est plus représenté dans l'aire urbaine de Beaune que dans l'ensemble des aires urbaines bourguignonnes : 9 % contre 7 %. L'aire urbaine connaît une forte activité touristique : au 1^{er} janvier 2002, elle compte plus de 60 hôtels et plus de 80 restaurants de type traditionnel employant plus de 1 100 salariés.

Malgré la présence sur son sol du carrefour autoroutier entre l'A6, l'A31 et l'A36, l'activité des transports reste moyenne dans l'aire urbaine. Elle est principalement concentrée dans deux établissements : la Société d'Auto-routes Paris-Rhin-Rhône et JF Hillebrand France, organisateur de transports internationaux.

Par rapport à l'ensemble des aires urbaines de la région, celle de Beaune est relativement peu industrielle avec 18 % d'emplois dans l'industrie contre 20 %. L'activité industrielle de l'aire urbaine est plutôt spécia-

Population active au lieu de travail selon la catégorie socio-professionnelle

| | Beaune | |
|---|----------------|---------------------|
| | Nombre en 1999 | Évolution 99/90 (%) |
| Agriculteurs et exploitants | 504 | - 36,0 |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 1 431 | - 5,4 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 1 487 | + 13,3 |
| Professions intermédiaires | 3 374 | + 25,0 |
| Employés | 4 816 | + 11,8 |
| Ouvriers | 5 016 | - 3,0 |
| Ensemble | 16 628 | + 5,3 |

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

lisée dans l'industrie des biens de consommation mais aussi les industries agricoles et alimentaires. Enfin, en 1999, l'emploi agricole (agriculteurs et salariés agricoles) représente 6 % de l'emploi total de la zone soit un peu plus de 1 000 emplois. Cette part est deux fois plus élevée que celle de l'ensemble des aires urbaines de la région.

L'emploi salarié en hausse

Entre 1990 et 2001, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole (hors travail temporaire) a augmenté de 6 %. L'évolution de l'emploi a suivi celle de la conjoncture : après une baisse au début des années 1990, l'emploi est reparti à la hausse de 1996 à 2000 puis cette croissance a été freinée en 2001.

Sur cette décennie, l'emploi salarié a nettement augmenté dans l'hôtellerie et la restauration. Le commerce aussi s'est montré dynamique avec notamment une hausse de 45 % des effectifs dans le commerce de détail et des réparations tandis que le commerce de gros marquait le pas. Les transports ont également gagné des emplois.

Dans l'industrie, les effectifs sont restés stables avec des gains pour les industries agricoles et alimentaires mais des pertes dans la chimie, le caoutchouc-matières plastiques et les composants électriques ou élec-

| Les déplacements domicile-travail en 1999 | | | | |
|---|-----------------|---------------|---------------|------------------------------|
| Lieu de résidence | Lieu de travail | | | |
| | Beaune | Couronne | Extérieur | Ensemble |
| Beaune | 6 676 73 % | 673 7 % | 1 798 20 % | 9 147 100 % |
| Couronne | 2 719 44 % | 2 097 34 % | 1 409 23 % | 6 225 100 % |
| Extérieur | 3 648 | 845 | | |
| Ensemble | 13 043 | 3 615 | | |

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : parmi les 9 147 actifs ayant un emploi et résidant en 1999 à Beaune, 6 676 y travaillent, 673 travaillent en couronne et 1 798 ont un emploi à l'extérieur de l'aire urbaine de Beaune.

troniques. De son côté, la construction perd des emplois salariés : - 16 % entre 1990 et 2001.

Entre 1990 et 1999, l'aire urbaine a perdu plus de 300 emplois non salariés, principalement dans l'agriculture.

Au total, Beaune a gagné plus de 1 000 emplois entre 1990 et 1999.

Un fort taux d'activité

En 1999, dans l'ensemble urbain, le taux d'activité (proportion d'actifs parmi la population de 15 ans ou plus) est de 59 %, soit le taux d'activité le plus élevé des aires urbaines de la région aussi bien pour les hommes (67 %) que pour les femmes (52 %) qui bénéficient de la forte implantation d'activités féminisées comme l'hôtellerie.

En 1999, les ouvriers constituent encore la première catégorie sociale de l'aire urbaine, suivie de près par celle des employés. Entre 1990 et 1999, la population active travaillant dans l'aire urbaine de Beaune a augmenté de 5 %. Le nombre d'actifs relevant d'une profession intermédiaire a beaucoup progressé (+ 25 %) ainsi que le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 13 %) et celui des employés (+ 12 %). Dans le même temps, l'aire urbaine a perdu plus du tiers de ses exploitants agricoles.

Les principaux déplacements domicile-travail se réalisent à l'intérieur de Beaune : près de trois Beaunois sur quatre travaillent dans leur ville de résidence. Par définition, les habitants des communes composant la couronne sont nombreux à venir dans la ville-centre : on en compte 2 700 en 1999. A cela s'ajoute 3 650 actifs venant de l'extérieur de l'aire urbaine. La proportion d'actifs de la couronne périurbaine travaillant dans leur propre commune de résidence n'a cessé de diminuer en 30 ans : 24 % en 1999 contre 67 % en 1968. En allant travailler à l'extérieur de leur commune, et notamment à Beaune, ces actifs ont contribué à l'intégration dans l'aire urbaine.

| Les déplacements domicile-travail de 1968 à 1999 | | | | | |
|--|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Part des personnes travaillant dans leur commune de résidence (%) | | | | |
| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 |
| Aire urbaine | 84,3 | 77,9 | 68,3 | 58,9 | 53,2 |
| Dont | | | | | |
| Beaune | 93,9 | 89,5 | 84,0 | 76,4 | 72,9 |
| Couronne | 67,4 | 53,7 | 39,5 | 31,2 | 24,2 |

* Parmi les actifs ayant un emploi résidant dans la commune, proportion travaillant dans cette commune.

Source : INSEE - Recensements de la population.

Note de lecture : en 1999, 72,9 % des actifs ayant un emploi dans la ville de Beaune y travaillent.

Revenus fiscaux élevés

En 2000, l'aire urbaine de Beaune comprend près de 14 000 ménages fiscaux. Ces derniers disposent d'un revenu relativement élevé. En effet, ici comme en Côte-d'Or, la moitié de la population vit dans un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation supérieur à 14 700 €. Ce revenu médian dépasse nettement celui de la région (13 700 €) et même celui de la France métropolitaine (14 100 €). Il classe Beaune au troisième rang des aires urbaines bourguignonnes, derrière Dijon et Auxerre. Parmi les aires urbaines de taille équivalente, seules Auch, Bourgoin-Jallieu et Vernon (Eure) atteignent un tel niveau de revenu.

Ici comme ailleurs, les zones périurbaines abritent les ménages les plus aisés. Phénomène d'autant plus marqué ici qu'il se trouve coïncider avec la présence de grands crus bourguignons. Si les Beaunois bénéficient d'un revenu confortable (14 000 €), d'autres communes sont encore plus favorisées : 17 000 € à Savigny-lès-Beaune, près de 18 000 € à Nantoux et même au-delà à Aloxe-Corton, Chorey-lès-Beaune, Pernand-Vergelesses, Tilly et Levernois.

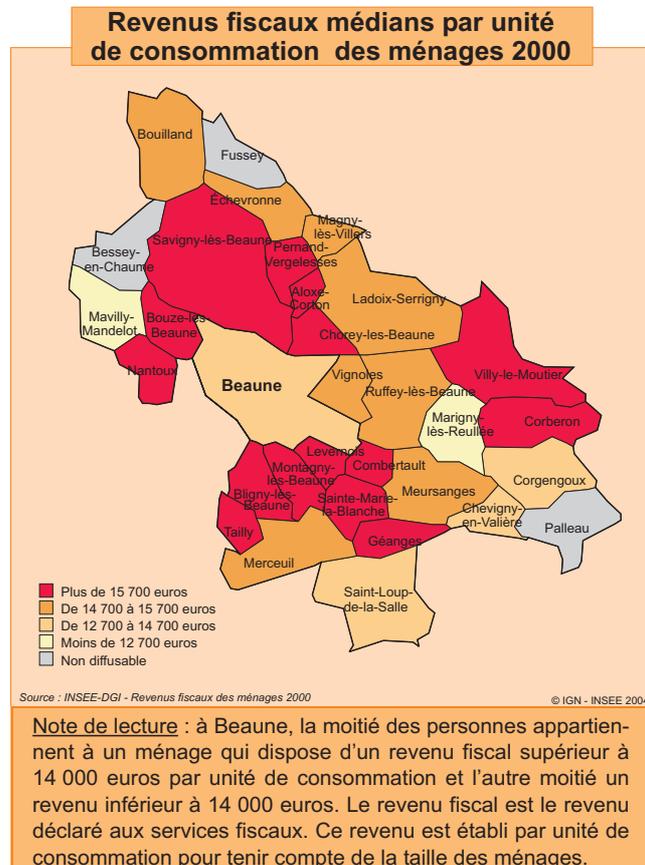
Ici comme en Bourgogne et en Côte-d'Or, l'éventail des revenus se révèle peu ouvert : les revenus les plus élevés représentent 4,5 fois les plus faibles. Mais les seuils de bas et de haut revenu sont sensiblement plus élevés. Le seuil de bas revenu

(en dessous duquel se situe 10 % de la population) atteint 6 500 € tandis qu'à l'opposé, 10 % de la population vit dans un ménage déclarant un revenu supérieur à 29 100 € par unité de consommation.

Part élevée des revenus non salariés

La relative richesse de la zone provient des revenus d'activité des ménages qui constituent

près des trois quart des revenus. Parmi ceux-ci, les revenus des professions non salariées représentent une part plus élevée que dans le reste du département (12 % de l'ensemble du revenu fiscal, contre 9 % en Côte-d'Or). Les revenus du patrimoine constituent également une portion du revenu relativement plus importante (5 %). Inversement, la part des pensions et retraites est ici moindre (20 %). Nombreux sont donc les ménages qui acquittent l'impôt : 65 % d'entre eux sont concernés.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- **A paraître en 2004 : Revenus fiscaux des ménages : année 2001 / INSEE - DGI Paris. (Bases de données) - Cédérom.**
- **Revenus fiscaux 2000 des ménages bourguignons : un peu au dessus du niveau provincial - INSEE Bourgogne Dimensions 4 pages n°107 - décembre 2003.**
- **Projections de population et de population active à l'horizon 2015 - INSEE Bourgogne Dimensions - Résultats statistiques n°46 - décembre 2003.**
- **Emploi en 2002 : le tertiaire soutient l'emploi - INSEE Bourgogne Dimensions dossier n°35 - juin 2003.**